

Leading The Way Through Innovation

FAO:	
Project No:	P00856
Studio No:	S24936
Version No:	1
Title:	Honeywell Holt Lloyds Sleeve Template
Size:	221 x 198.08mm - CAN REF. 65 x 195S
Date:	18/5/11
Barcode:	
Cutter Ref:	
Edge Lead:	
Operator:	CE
Suppliers:	Honeywe ll
Material:	

SLEEVE TEMPLATE

Please check carefully for text, colour separation and layout. The label will be printed in the colours indicated. However, it should be noted that this proof is not Pantone accurate, please refer to a Pantone colour guide. All barcodes are to be checked by barcode quality and relevant legal departments and is the responsibility of the buyer

Technical Sign Off

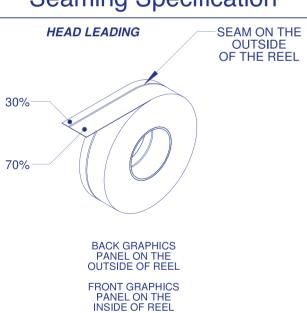
TECHNICAL APPLICATION

Mark Billington......date.....date

TECHNICAL PRINT

Keith Haines.....date.....date

Seaming Specification

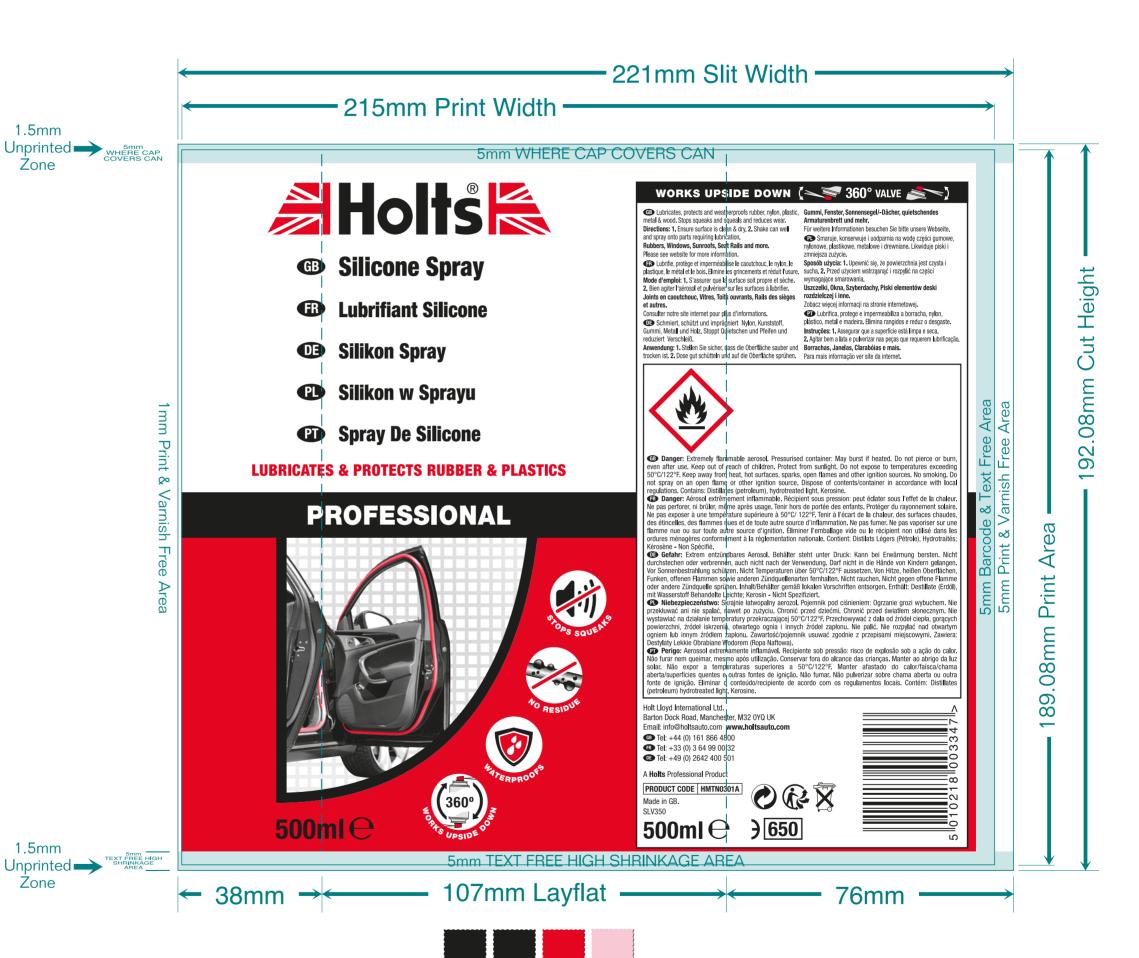


CAN REF: 65 X 195S

COLOUR MATCH

THE FOLLOWING COLOURS WILL BE MATCHED TO THE CAN;

THE FOLLOWING COLOURS WILL BE MATCHED TO PANTONE BOOK;





Holt Lloyd International Ltd.
Barton Dock Road, Manchester, M32 0YQ UK
Tel: +44 (0) 161 866 4800 Fax: +44 (0) 161 866 4854
www.holtsauto.com

TITLE:
DATE:
COLOUR:
SOURCE:
SIZE:
COMMENTS:

HMTN0301A_SLV350_Holts Silicone Spray 500ml 16/04/15 ARTWORK - PRINTS 4 COLOURS

OURCE: IN-HOUSE - GAVIN OWENS SIZE: ABOVE

ALL PLATES HAVE CHANGED FROM SLV191 (DISCONTINUED).

Date de révision 04/05/2014

Révision 4

Remplace la date 18/03/2013



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Lubrifiant Silicone

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Lubrifiant Silicone

No du produit RL2R, RL2RU, 72476051100, HMTN0301A, HMTN0801A, 72076039001, 72476010022

Notes d'enregistrement REACH C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont

classés comme utilisateur en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Holt Lloyd International Ltd

Barton Dock Road

Stretford Manchester

M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 A Holts Car Care Product www.holtsauto.com

Personne À Contacter Contact Email address: info@holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

FR - INRS Tél :+33 (0)1.45.42.59.59 24hrs

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Flam. Aerosol 1 - H222+H229

Chimiques

Pour l'homme Non classé.
Pour l'environnement Non classé.

Classification (1999/45/CEE) F+;R12.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger

Mentions De Danger

H222+H229 Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils De Prudence

P102 Conserver hors de la portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P210 Tenir àl'écartde la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ			
No CAS : 64742-47-8	No CE : 265-149-8		
Classification (CE 1272/2008)		cation (67/548/CEE)	
Asp. Tox. 1 - H304	Xn;R65		

BUTANE 10-30%

No CAS : 106-97-8 No CE : 203-448-7

 Classification (CE 1272/2008)
 Classification (67/548/CEE)

 Flam. Gas 1 - H220
 F+;R12

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Notes d'enregistrement REACH C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont

classés comme utilisateur en aval.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

ATTENTION! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes! Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Sans objet

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Aérosols dans les yeux : Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser: Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Risque d'explosion en cas de chauffage. En cas de chauffage, le volume et la pression augmentent fortement. Danger d'explosion du récipient.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Lors de manipulations de la matière déversée, veuillez consulter la rubrique sur les mesures de protection à prendre.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
BUTANE	VLEP	800 ppm	1900 mg/m3			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

Ingredients non dangereux

Description Des Ingrédients WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection





Conditions de procedé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants en caoutchouc sont recommandés. EN374

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

En cas de travail prolongé sur des grandes surfaces dans des locaux mal ventilés et de faible taille, des vapeurs peuvent se développer en concentrations susceptibles de provoquer des malaises sous forme de maux de tête et d'irritation des yeux et de l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Contact avec la peau

Le contact prolongé et fréquent peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

 No. UN (ADR/RID/ADN)
 1950

 No. UN (IMDG)
 1950

 No. UN (ICAO)
 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 2.1

Classe ADR/RID/ADN Class 2

No. D'Étiquette ADR 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/Division ICAO 2.1

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-D, S-U

Code restriction de tunnel (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision 04/05/2014

Révision

 Remplace la date
 18/03/2013

 No FDS
 14588

 Date
 04/12/07

Phrases - R (Texte Intégral)

R12 Extrêmement inflammable.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Mentions De Danger Completes

H220 Gaz extrêmement inflammable. H222+H229 Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.